



DAMPNIAT

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2026

Mairie de DAMPNIAT 49 Avenue Auguste Taurisson
19360 DAMPNIAT Tél : 05 55 25 70 21
email : mairie@dampniat.com
site internet : www.dampniat.com

LE MOT DU MAIRE



J'espère que vous aurez autant de plaisir à parcourir ce bulletin municipal que les élu(e)s de la commission communication ont eu à le composer. Ce document se veut illustratif et invitatif à toutes formes d'engagements pour Dampniat. Et je pense qu'il n'y a pas de petit engagement. Pour exemples, chacun(e) à son niveau s'engage dès l'inscription de son enfant dans notre école, dès sa préparation à la vie associative, dès toute forme de mobilisation spontanée au lendemain d'une tempête ou pour quelque cause commune que ce soit, festive ou non.

Vous êtes nombreux(ses) à l'avoir prouvé et à le démontrer au quotidien, aussi vous en suis-je très reconnaissant, à dire même que j'en suis fier pour notre commune. Cela conforte le sens de notre vivre ensemble à Dampniat.

Avec l'ensemble des élus(es), je vous souhaite, je nous souhaite une belle et sereine année 2026.

Laurent GALLAND
Maire de DAMPNIAT



TRAVAUX 2025 : FOCUS EN IMAGE



Aménagement eaux pluviales route de Roanne



Aménagement route de Reyjade



Enrochement impasse du Moulin du Sapinier

TRAVAUX (SUITE)



Réfection et consodilation de la route de Taurisson



RÉFECTION LOCAL INFIRMIÈRES

Le local de nos infirmières : Marianne BASLE, Delphine GADAUD, et Claire LE MOIGNIC situé à l'ancienne agence postale devenu vétuste avait besoin d'un réaménagement pour plus de confort.

Ces travaux ont consisté au changement des huisseries, des sols, de l'isolation et la peinture des murs intérieurs. Merci aux entreprises locales pour leur travail. **Le coût total de cette opération de réaménagement s'élève à 26 880.56 euros HT.**





INFO INVESTISSEMENTS 2025

DÉPENSES

Couverture four du Bouyssou : 2 360€
Dégât des eaux stade : 6 043,45€
Plomberie stade : 1 670,27€
Porte coupe-feu stade : 6 794,70€
Tronçonneuse : 831,60€
Débroussailluse : 479,20€
Tracteur tondeuse : 11 403,60€
Tables cour de l'école : 358
Défibrillateur stade : 1 740,60€
Défibrillateur SDF : 958€
Avance PLU : 6 120€

VOIRIE : TP SANCIER - EUROVIA

Catastrophe naturelle : 51 715,01€
Captage eau route de la Roanne : 7 745,52€
Route de Reyjade : 3 040,80€
Route de la Font Grande : 34 236,90€
Route de Taurisson : 10 762€
Route des Puits : 9 383,50€
Route de la Peyrière : 3 048,75€
Route du Bouyssou : 1 242,50€
Route de la Borie Basse : 26 616€
Route du Sapinier : 7 566€



ZOOM : DES GLACES A DAMPNIAT !

Et voilà ça y est c'est parti!!!

Après quelques années de réflexion, envie de nouveaux défis, on se lance!

Par moment quelques ralentissements puis des épisodes de tachycardie, le coeur s'emballe, quelques électrochocs... un peu..., beaucoup parfoisBref!!! Un petit bolus d'adrénaline, on fait ventiler les méninges, on écourte un peu les nuits, des calculs de doses à gogo, les protocoles sont dans les tubulures, notre projet voit enfin le jour!

Afin de valoriser au mieux notre lait, j'ai troqué les seringues et enfilé une autre blouse pour pouvoir créer et fabriquer des glaces en essayant de privilégier au maximum les producteurs locaux de notre chère Corrèze pour l'avoir un peu plus en cathéter .

En attendant, pas besoin de prescription! Pour panser les ptits bobos, à consommer comme vous le souhaitez :

Midi, Goûter, Soir 1 à 3 fois par jour, 365 jours par an, on espère que vous allez vous régaler



Nous élaborons nos glaces dans notre ferme située à Dampniat, petit village Corrèzien aux portes de Brive et Tulle. Notre cheptel est composé d'une cinquantaine de vaches laitières. Nous fabriquons nos glaces dans le respect de leur production de lait, de leur alimentation et des saisons.

Nous vous proposons une gamme de glaces gourmandes préparées en collaboration avec des producteurs et artisans locaux afin de vous offrir le meilleur en termes de choix et de saveurs.

Nous nous engageons pour une fabrication plus responsable en privilégiant les circuits courts valorisant la production locale et l'utilisation de contenants recyclés et recyclables.

Rejoignez nous.
Découvrez notre gamme de Glaces et de parfums, passez vos commandes.

Tél. / 06 03 16 19 50
Mail / gaec.fouillade@orange.fr
facebook / instagram

BRIVE GARE D'AUBAZINE TULLE
DAMPNIAT

Retrouvez NOUS f i

GAEC FOUILLADE de lafarge / 77 imp. terre de lescure / 19360 DAMPNIAT

Ne pas jeter sur la voie publique



LES CHATS LIBRES DE DAMPNIAT

Agir ensemble pour les chats de notre commune

Notre association Les Chats Libres de Dampniat, est active dans notre commune depuis juillet 2025. Nous nous engageons pour la protection des chats errants et la préservation de notre environnement local, en intervenant dans leur stérilisation, identification et remise sur site afin de limiter leur prolifération tout en favorisant leur bien-être.

Un geste utile pour la faune et la biodiversité

La stérilisation contribue également à la protection de la faune locale. En effet, un nombre réduit de chats errants signifie moins de prédateurs pour les oiseaux, lézards et autres petits animaux sauvages. Nos bénévoles nourrissent régulièrement ces chats, réduisant ainsi leur besoin de chasser, bien que ce comportement reste instinctif et primaire. Cette gestion équilibrée permet de limiter l'impact sur la biodiversité environnante.

Identification et stérilisation des chats de propriété

La loi impose que tout chat né après le 1er janvier 2012 soit obligatoirement identifié avant 7 mois, afin d'assurer son lien officiel avec son propriétaire et faciliter son retour en cas de perte. L'identification est essentielle, mais la stérilisation est également conseillée pour limiter les naissances non désirées.

Notre association peut aussi être contactée par les propriétaires qui souhaitent faire stériliser leur chat. Parfois des campagnes de stérilisation sont organisées par des vétérinaires partenaires ou selon des critères de revenus. Nous sommes à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans ces démarches.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous les habitants qui nous soutiennent, en signalant des chats, en acceptant les trappes sur leurs propriétés ou en participant à nos actions. Leur aide précieuse rend la gestion des populations félines plus efficace et respectueuse.

Pour toute question ou soutien, n'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre site internet : www.leschatslibresdedampniat.fr



TÉLÉTHON 2025

DAMPNIAT ET LA CHAPELLE-AUX BROCS MOBILISÉS ENSEMBLE POUR UNE CAUSE COMMUNE



Samedi 6 décembre une vingtaine de marcheurs ont pris la route au départ du stade à Dampniat pour rejoindre La Chapelle-aux-Brocs autour d'un bon buffet fidèle à sa réputation ! Nouveauté cette année pour cette journée Téléthon : l'accueil de la troupe «Théâtre de l'Entr'aygue» d'Albignac à l'initiative de l'Amicale Laïque avec entrée libre au profit du Téléthon. Lors de cette soirée, toutes et tous ont pu admirer le talent de nos acteurs en herbe et ce dans une ambiance conviviale et très drôle ! L'ensemble de ces opérations a permis de récolter pas moins de 2 000 euros au profit de l'AFM TELETHON !



AGENDA DES ASSOCIATIONS

IER SEMESTRE 2026

Associations	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
ASD		14 mars : loto	24 avril : after work	30 mai : soirée dansante		
APE	6 février : Carnaval			31 mai : vide grenier (bourg ou stade)	25 juin : fête de l'école	
Les Z'EX		1 ^{er} mars : « show lap » 28 mars : after work			14 juin : « guerre gauloise » (la Chapelle-aux-brocs)	
ALD	6 février : AG		19 avril : randonnée à Chasteaux	1 ^{er} mai : bourse aux plants		11 juillet : concert aux champs
SDJ	21 février : farcidures	22 mars : bodega				
Comité des fêtes						
Chasse		21 mars : repas				
Chats libres			18 avril : karaoké/dîner		13 juin : concert « dis le à ton voisin » stade	
Restons jeunes			12 avril : repas à Lanteuil	5 mai : Voyage village du Bournat		
Boules					27 juin : tournoi boulodrome	

INFO APPLI INTRAMUROS



IntraMuros

Pour vous informer, communiquer : Installez sans plus tarder l'application IntraMuros sur votre téléphone

IntraMuros est l'**outil de communication de référence pour connecter les collectivités et leurs habitants**. Simple, intuitif et complet, il permet de rester informé, d'alerter et de participer à la vie locale.



COLIS ET REPAS POUR NOS AINÉS

Comme chaque année la municipalité a convié nos aînés pour son traditionnel repas de fin d'année . Pas moins de 51 personnes sont venues se régaler et **partager un moment convivial à l'étape chapelloise** chez nos voisins de La Chapelle-aux-brocs. Aussi des colis ont été remis par les conseillers municipaux aux personnes ayant choisi de ne pas participer au repas.



DEMANDE D'AUTORISATION D'ENVOI DE SMS ET DE COURRIER ÉLECTRONIQUE PAR LA MAIRIE

Afin de faciliter le contact, la Mairie de Dampniat souhaite développer l'envoi de message par sms et /ou courrier électronique à l'adresse de chacun(e) de ses habitant(e)s.

Pour cela, merci de compléter ce document qui autorise la mairie à procéder de la sorte.

Je soussigné(e),

Pensez à signaler tout changement
de n° de tél ou d'adresse mail.

Nom : Prénom :

Tél portable :

Mail :@.....

Adresse postale :

DAMPNIAT le : Signature :

Retour : ► Mail : mairie@dampniat.com

► Courrier : 49, avenue auguste Taurisson 19360 Dampniat

► Boîte aux lettres mairie



INFORMATIONS SUR LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Le dossier PLU avance doucement mais sûrement en prenant en compte toutes les nouvelles contraintes d'urbanisme.

Nous en sommes au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) c'est un document central du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il définit les grandes orientations de développement de la commune pour les années à venir : habitat, déplacements, économie, environnement et cadre de vie.

Le PADD exprime une vision globale et partagée du territoire, en conciliant développement, protection de l'environnement et qualité de vie des habitants.

Il sert de cadre de référence pour les règles d'urbanisme et les projets communaux, sans fixer de zonage précis.
La suite :

- Une fois validé Le PADD est envoyé en préfecture (avec un retour dans les deux mois)
- Une réunion publique sera organisée à la salle de fêtes
- Des RDV privés seront organisés avec le cabinet DEJANTE en mairie
- Validation du PLU vers le mois de juin 2026.

Dossiers d'urbanisme facturés sur 2025 :

77 répartis comme suit

PC : 6

DP : 17

CUa : 46

CUb : 8

Mais dossiers déposés : 38

PC : 4

DP : 22

CUa : 48

CUb : 14



AGENCE POSTALE COMMUNALE

La convention avec la poste se termine au 30 janvier 2026
Nous avons renouvelé cette convention pour 9 ans
Une permanence est assurée tous les mardis jusqu'à 18h30

La Poste au service des citoyens de vos territoires



Offres senior

Les services qui facilitent le quotidien de vos seniors et de leurs proches

> Veiller sur mes parents

Le Poste à travers son offre senior propose un service d'assistance 24h/24 et 7/7J qui permet de favoriser l'autonomie, de rassurer les proches éloignés au quotidien et de maintenir une vie sociale active.



> La tablette Ardoiz

Le Poste propose des technologies s'adaptant pour une prise en main simplifiée intuitive et accessible à tous. Cela permet à vos seniors d'être connectés tout en restant chez eux.



La Poste Mobile

Rendre accessible la vie numérique et la défense du pouvoir d'achat à tous

La Poste souhaite offrir à tous, quel que soit l'âge ou le budget, le meilleur de la technologie au meilleur prix.



Depuis plus de 10 ans, La Poste Mobile est l'opérateur le plus proche de vos concitoyens, et rend accessible la vie numérique partout en France.

La Poste Mobile dispose de trois atouts majeurs

- 1 La compétitivité et la complétude de ses offres
- 2 La proximité géographique de son réseau de distribution
- 3 La qualité du conseil délivré par les postiers



VOS ARTISANS ET ENTREPRISES DE SERVICES À DAMPNAT

BS SOLUTION

Faux plafonds, cloisons sèches
et diverses autres prestations
Tél : 05 55 23 78 35 ou 06 21 00 38 89
bs.solution@yahoo.com

EURL AR3D

Maîtrise d'oeuvre en bâtiment, conception,
dessin et projection
Grégoriy REBEIX Tél : 06 50 43 63 27
grebeix.art3d@gmail.com

AERONUISIBLE

Destruction d'insectes, dératisation etc.
Nathan LESUEUR Tél : 06 33 85 60 18

JBL ELEC

Electricité, service, dépannage, installation
Jean-Luc BONNEL Tél : 06 75 39 80 70

PEINTURE GAILLARDE

Devis gratuit, réponse sous 48h
Marc BELFOND Tél : 06 18 73 22 18
peinture.gaillarde@gmail.com

NUANCES ET COLORIS

Artisan peintre
Kevin LARUE Tél : 06 67 79 89 95
kevinlarue.pro@gmail.com

AXIMOTRAVO

Artisan plâtrier - peintre
Philippe DUGAST Tél : 06 26 60 31 91
p.dugast@aximotravo.com

INFIRMIERES

Marianne BASLE, Delphine GADAUD, Claire LE MOIGNIC
Local de l'ancienne poste Tél : 05 55 23 04 57

DECORATRICE D'INTERIEUR & CONSULTANTE FENG SHUI

Delphine GOUYGOU Tél : 06 31 29 74 12
delphinedesign@gmail.com

INFORMATIQUE & DOMOTIQUE

Maintenance, petit bricolage, entretien piscine
Fabrice SOLEILHAVOUP Tél : 06 61 90 09 05
fabrice.soleil@gmail.com
<https://www.lesrasclies.fr>

TAXI ERWAN

Tél : 06 23 69 93 41



SIAV : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VÉZÈRE

En 2025, le SIAV a poursuivi ses actions GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur 66 communes du Bassin de Brive, Pays d'Uzerche, Pays de Lubersac-Pompadour et Tulle Agglo. Sur le terrain, le suivi des débits d'étiage a été assuré sur 16 stations et le suivi thermique ainsi que 5 pêches d'inventaire ou de sauvetage ont été menés avec la Fédération de Pêche. Un inventaire des ouvrages communaux sur cours d'eau a été réalisé, plusieurs interventions d'entretien de la ripisylve ont été effectuées pour sécuriser environ 200 sites face au risque inondation et quatre mares communales ont été restaurées à Chartrier-Ferrière. Les haltes nautiques ont été entretenues et équipées, et le SIAV a apporté son expertise à des acteurs publics et privés.

Le programme pluriannuel Vézère amont-Corrèze, finalisé en 2025, sera opérationnel dès 2026, permettant une gestion cohérente des milieux aquatiques.

Le SIAV a participé activement aux instances locales (SAGE, documents de planification, etc.) et a été désigné structure porteuse du site Natura 2000 Vallée de la Vézère d'Uzerche pour 2025-2028. En matière de sensibilisation, le SIAV a développé des outils pédagogiques sur la GEMAPI (jeux, vidéos, fresques de l'eau), a mis en place une journée de formation avec le CNFPT, a achevé le tour des fresques de l'eau communales et a participé à de nombreuses manifestations locales.

La newsletter « Le SIAVEZ-vous » a été relancée pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l'eau. Ces initiatives témoignent du rôle essentiel du SIAV

pour la protection et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire.

Avec le changement de statuts ainsi que l'arrivée des nouveaux élus,

2026 s'annonce encore plus ambitieuse pour le SIAV, renforçant son rôle au service des collectivités et des citoyens.



SIAV - Syndicat mixte à la carte pour l'Aménagement de la Vézère www.sia-v-vezere.fr accueil@sia-v-vezere.fr 5 rue des Gaulies 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tél : 05 55 17 07 22



MERCREDI 25 JUIN 2025 : LORSQUE LE CIEL SE DÉCHAÎNE....



Ce mercredi 25 juin 2025 restera sans doute dans toutes les mémoires de la population dampniacoise tant le ciel a pu se déchaîner de façon rapide et soudaine : en effet une nouvelle tornade a frappé notre commune et les communes alentours (une précédente tornade avait déjà eu lieu en octobre 2023...). Les dégâts matériels sur certaines habitations ont été considérables et de nombreux arbres (même des chênes centenaires...) se sont trouvés rapidement couchés au sol. La solidarité de tous ; habitants, employés et conseillers municipaux a permis de dégager rapidement les axes routiers, qu'ils en soient grandement remerciés !



OPÉRATION "J'AIME LA NATURE PROPRE"

La société de chasse invite les associations et les habitant(e)s de Dampniat à une opération : «Nettoyons la nature» le samedi 7 mars 2026. Rendez-vous à 9h00 au stade et répartition de tous sur les sentiers de la commune. Barbecue offert à tous le midi. Les enfants peuvent participer accompagnés par un adulte responsable. Information auprès de Mr. Alain DZUIRA (Président de la société de chasse) au 06 51 36 99 93.

Un document d'information est en cours de réalisation.

J'aime la Nature Propre est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la fédération Nationale des Chasseurs et financé par l'Office Français de la biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution. Cette initiative se déroule le temps d'un week-end dans de nombreuses communes de France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature



L'AMICALE LAIQUE DE DAMPNIAT A BESOIN DE VOUS POUR NOEL 2026

ALD Amicale Laïque
de Dampniat

En pensant à l'animation de Noël 2026... Voudriez-vous chanter avec nous ?

L'ALD (Amicale Laïque de Dampniat), de par sa chorale De Si De La a préparé plusieurs concerts-animations de Noël entre 2007 et 2017, un mix de chants de Noëls autour de mises en scène thématiques alliant montages photos, vidéos, costumes etc.

L'ambiance était de mise, le public nombreux au possible !

Elle a même tenté une nouvelle expérience pour Noël 2024, église toujours comble ! Ce 13 décembre 2025, église à nouveau bondée, autour de la Maîtrise Edmond Michelet de Brive !

L'idée émise tout récemment en conseil d'administration serait de retenter l'expérience pour chanter ensemble Noël 2026, réunir un groupe de personnes adultes femmes et hommes, initiés(es) ou non au chant... pour une "animation-concert", associée à une histoire de circonstance racontée ou projetée...

Les impondérables « qui feront que... » :

1. Un nombre suffisant de participants(es), hommes et femmes, qui s'engagent.
2. La date du concert le samedi 19 décembre 2026. (aux alentours de 17h)
3. La présence au jour J du concert.
4. Les répétitions hebdomadaires les vendredis soir de 20h à 22h à la salle des fêtes (hors vacances de Toussaint), la première aurait lieu le 10 avril 2026.
5. La présence indispensable aux répétitions, surtout pas « à la carte »

Si cette idée vous plait, voire vous fait rêver, si vous pouvez vous engager dans ce projet en termes de présence aux répétitions, alors, merci de prendre d'ores et déjà contact ou avant vendredi 6 mars 2026 :

- par mail : contact@aldampniat.fr

- par tél : 06.77.03.73.50

En fonction de vos retours et de votre engagement, nous vous dirons si ce projet est maintenu ou non.

NOTRE ECOLE



Joie et convivialité autour du traditionnel repas de Noël



Les enfants nous ont offert un très beau spectacle pour clôturer l'année scolaire

LES PROJETS DE L'ÉCOLE POUR 2026

Du lundi 20 au vendredi 24 avril **les GS-CP-CE1 se rendront dans le centre PEP 15 de Saint-Urcize pour une durée de 5 jours.** Le thème de ce séjour sera la découverte de l'Aubrac. Découvertes des paysages, de la faune et de la flore à travers des randonnées. Visites pédagogiques d'une ferme, du parc des loups,

Du lundi 18 au 24 mai **les CE2-CM1-CM2 se rendront au chalet des Aiguilles de Chamonix géré par l'ODCV.** Les thèmes de ce séjour seront la découverte de la faune et la flore de la montagne, la randonnée ainsi qu'une initiation à l'escalade. Visite de la mer de glace, du parc animalier du Merlet.

Ces deux classes de découvertes seront cofinancées par les parents, la municipalité, l'APE et le conseil départemental.

Projet « Quand le bourg se fait conte » :

La commission de validation des projets a émis un avis favorable pour le financement de notre projet culturel présenté ci-dessous. La DRAC prévoit de soutenir ce projet à hauteur de 40h d'intervention de Christophe Caron.

Ce projet interdisciplinaire et inter-cycles implique tous les élèves de l'école de la grande section au CM2 et vise la découverte de la démarche de création en arts plastiques et en littérature.

L'objectif final est que les élèves interprètent, dans le bourg de la commune, un conte en lecture à voix haute et en expression théâtrale, devant un public, en intégrant les décors et les personnages qu'ils auront créés avec l'artiste.

Dans un premier temps, les élèves vont découvrir les différents types de contes (contes traditionnels, contes des origines, contes détournés, ...). Un travail particulier sera réalisé sur la lecture à voix haute. Cette compétence mérite un travail spécifique en regard des résultats moyens sur cet item lors des dernières évaluations nationales. Les CE2-CM1-CM2 réaliseront des lectures offertes aux GS-CP-CE1.

Par la suite, les GS-CP-CE1 choisiront un conte qu'ils mettront en scène en mélangeant lecture à voix haute et expression théâtrale. Les CE2-CM1-CM2 feront le même exercice à partir d'un conte collectif qu'ils auront créé lors d'un cycle de production d'écrit.

Chaque classe interagira ensuite avec l'artiste afin de créer les décors et les personnages des deux contes dans une démarche de création. Ces œuvres pouvant être fixes ou articulées et ainsi mises en mouvement par les élèves. Un aller-retour essentiel sera effectué entre ces œuvres en cours de création et le travail de mise en scène théâtrale.

La mise en scène de ces deux contes doit amener les élèves à investir le bourg du village pour construire une représentation finale à destination des familles. La municipalité de Dampniat soutient ce projet.

La représentation finale se fera sous forme de deux balades contées au cœur du village. Les spectateurs partiront par groupe avec un effectif restreint pour assister aux différentes scènes des deux histoires. Les départs se feront donc de façon échelonnée. Cette organisation, conduira les élèves à rejouer plusieurs fois leur scène devant des spectateurs différents. Ils seront donc en action tout au long de la représentation.

Elections municipales Mars 2026

Les règles changent pour les communes de moins de 1000 habitants

Tous les électeurs de notre Commune sont concernés !

Jusqu'aux dernières élections municipales, chaque électeur d'une commune de moins de 1000 habitants disposait de la possibilité de rayer des noms sur la liste soumise au vote des électeurs. C'était le principe du panachage.

De même, un candidat, dès lors que sa candidature était validée par la Préfecture, pouvait se présenter seul à l'élection municipale.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité supprime cette spécificité des communes de moins de 1000 habitants.

Aux prochaines élections municipales, un même principe s'applique à toutes les communes, quelle que soit leur strate de population : **LE SCRUTIN DE LISTE À DEUX TOURS**.

Dès lors, **RAYER** le nom d'un **CANDIDAT** n'est **PLUS POSSIBLE**, **sous peine de nullité de votre bulletin de vote.**

Nouveauté pour les communes de moins de 1000 habitants :

La liste des candidats est acceptée en Préfecture même si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins de que l'effectif prévu par la loi, à savoir :

moins de 100 habitants	effectif légal = 7
moins de 10 à 499 habitants	effectif légal = 11
moins de 500 à 1000 habitants	effectif légal = 15

toléré = 5
toléré = 9
toléré = 13

CONSEIL:

flécher la strate de votre commune de façon visible

Le nouveau conseil municipal sera donc réputé complet, même s'il comporte 1 ou 2 candidats en moins que l'effectif légal.

Et comme pour les communes de plus de 1000 habitants, les listes déposées pourront aussi comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance.

Alors n'oubliez pas, le panachage, c'est fini !

POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE AUX PROCHAINES MUNICIPALES, **VOTEZ UNE LISTE SANS APPORTER DE MODIFICATION À CETTE DERNIÈRE !**

Liste paritaire ?

Si le 1^{er} de la liste est un homme, le 2^{ème} est une femme, le 3^{ème} un homme, etc.

Si le 1^{er} de la liste est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc.

Ce principe s'appliquera aussi à l'élection des adjoints : si le 1^{er} est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc. Et inversement !

En revanche, rien n'interdit d'avoir un maire et un premier adjoint de même sexe !